

Conseil d'école
Jeudi 27 juin 2019

Présents :

Mme Maryline LEVEQUE, Adjointe au Maire de Mandres-les-Roses déléguée auprès du Conseil d'École
Mme Hélène CORDOEIRO, Responsable du service Enfance Jeunesse et Population de la ville de Mandres-les-Roses

M. Didier FABRE, Délégué Départemental de l'Education Nationale

Mmes Maud ANDRE, Dorothée BRESSON, Marine ROULLIER, Claire RUBI, Isabelle WAGNER, représentantes de parents d'élèves de la liste présentée par la FCPE

Mmes Magali BOUKHERS, Coralie MOIROD, Céline BOELEN, Marie-Noël WEISHAR, Vanessa BENICHOU, Karima MEDJAOUR, Stéphanie GUIMARD, Joëlle PIFFAULT, Pauline SURIN, Anne-Claire MANGE, Brigitte DESROCHES, Maurane CYRULIK, Annie LEFEVRE, Isabelle SI HASSEN, enseignantes
M. Bruno GAILHAC, enseignant

Excusés :

Mme Anne-Laure STAINMESSE et M. Stéphane CARCENAC, enseignants

Président de séance : Bruno GAILHAC

Secrétaire de séance : Anne-Claire MANGE

Ordre du jour :

1. **Prévision d'effectifs à la rentrée 2019 et structure**
2. **Bilan de l'année**
3. **Coopérative**
4. **Sécurité**

1. **PRÉVISION D'EFFECTIFS À LA RENTRÉE 2019**

Les effectifs continuent d'évoluer. A ce jour, la situation est la suivante :

Actuellement	Prévisions rentrée 2019
68 CP	72 CP
55 CE1	62 CE1
76 CE2	58 CE2
63 CM1	76 CM1
66 CM2	62 CM2
328 élèves pour 13 classes	330 élèves pour 13 classes
25,23 élèves (moyenne/classe)	25,38 élèves (moyenne/classe)

Nous notons :

10 inscriptions définitives effectuées en mairie

8 radiations suite à un déménagement

Quelques inscriptions devraient être effectuées au cours de l'été (parents en attente de signature pour l'acquisition d'un logement sur la commune).

La structure proposée prévoit des effectifs en cycle 2 de 25 élèves maximum afin d'offrir les meilleures conditions pour entrer dans les apprentissages fondamentaux.

Toutefois, la structure pourrait évoluer avant la rentrée, si des inscriptions d'élèves de CM1 ou CM2 en nombre significatif avaient lieu.

	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
	72	62	58	76	62	330
CP A	24					24
CP B	24					24
CP C	24					24
CE1 A		24				25
CE1 B		24				24
CE1-CE2		14	8			22
CE2 A			25			25
CE2 B			25			25
CM1 A				28		28
CM1 B				28		28
CM1-CM2				20	8	28
CM2 A					27	27
CM2 B					27	27

Nominations

Après le premier mouvement d'affectation des enseignants, 2 postes de Maître Formateur restent à pourvoir ainsi que celui de M. LE BRAS qui est toujours en mission en Belgique.

Nous sommes donc en attente de nominations sur ces 3 postes, ainsi que pour les compléments de service des formatrices et des professeures à temps partiel.

Mmes TOUZAIN et POPHILLAT reprennent du service sur l'école.

Les départs seront donc encore nombreux. Le directeur tient à remercier les enseignants qui, nommés à titre provisoire pour l'année, se sont grandement impliqués dans la vie de l'école au service de la réussite des élèves.

Les représentantes de parents signalent que certains parents s'interrogent sur les constitutions des classes, qu'ils trouvent parfois déséquilibrées (enfants à profil particulier ensemble et non répartis entre les enseignants).

⇒ Les constitutions des classes font l'objet d'un travail important, en équipe, afin que les groupes soient équilibrés entre eux, en termes de :

- résultats scolaires ;
- attitude face aux apprentissages ;
- comportement ;
- garçons/filles ;
- relations.

Les parents s'interrogent sur le fait que certains élèves faisant usage de violence se retrouvent dans des classes d'enseignants fonctionnaires stagiaires, peu expérimentés.

⇒ Nous sommes vigilants sur les répartitions, les groupes doivent être hétérogènes, mais homogènes entre les classes. Nous sommes attentifs à accompagner les enseignants débutant en les associant à un enseignant plus expérimenté. Les élèves ayant fréquenté une classe d'enseignant débutant cette année ne seront pas accueillis par un enseignant stagiaire, l'an prochain.

Listes des fournitures scolaires demandées aux familles

Les listes ont été révisées pour la prochaine rentrée et sont présentées aux membres du Conseil d'École qui émettent un avis favorable.

Les parents se posent la question de savoir si l'achat du dictionnaire pose problème mais nous n'avons eu aucun retour sur ce point.

Autres informations sur la rentrée

La rentrée des CP se fera, comme les autres années, à 9h.

Une réunion pour accueillir les parents de CP et des nouveaux inscrits se déroulera de 9h15 à 10h00, en collaboration avec les services municipaux afin de répondre aux questions des familles.

Le livret d'accueil ainsi que les listes de fournitures scolaires seront disponibles sur le site de la mairie.

Les listes des élèves par classe ne seront pas affichées avant le samedi après-midi précédant la rentrée.

Concernant l'étude, nous ne sommes pas en mesure de dire si des enseignants voudront ou pourront encadrer l'étude, au cours de l'année 2019/2020.

2. BILAN DE L'ANNÉE

De très nombreux projets ont eu lieu cette année au sein des classes :

- Spectacle (danse/théâtre/chants) présenté par les classes de CPA et CP-CE1 a permis de développer de nombreuses compétences relevant de la lecture, du domaine Questionner le Monde. Ces mêmes classes ont assisté, comme spectateur, à une pièce de théâtre jeune public à Brunoy.
- Bal invitant les parents à découvrir et pratiquer les danses apprises par les classes de Cycle 2 (CP, CE1, CE2)
- Temps de liaison entre les classes de CP et Grande Section (accueil visite, jeux mathématiques, jeux collectifs, sur plusieurs journées d'avril à juin).
- Les classes de CP, CE2, et CM2 ont bénéficié du mur d'escalade de l'Usep Val de Marne. Les CP prolongeront en se rendant en fin de semaine dans une salle d'escalade à Sainte-Geneviève-des-Bois. Les CM2 ont fait le choix de se rendre au parcours d'Accrobranche de Lésigny, mardi dernier.
- Les classes de CE1 et de CM1 ont bénéficié de l'action « Défi Rando » organisée par l'Usep Val de Marne.
- Les CE1 A et CE2 A ont mis un œuvre un travail interdisciplinaire autour de l'art en créant une artothèque, mais aussi en se rendant à la Fondation Dubuffet de Périgny et en faisant intervenir *Le musée en herbe* auprès de leurs élèves. Mardi dernier, les familles ont été invitées à partager le fruit de ce travail.
- Création d'une chanson par les élèves de CE2 A, en partenariat avec Raphaëlle NAUDIN, professeure au conservatoire de Limeil-Brevannes dont les 10 heures d'intervention ont été financé par le territoire du Grand Paris Sud Est Avenir. Pour valoriser tout ce travail, un vidéo clip a été réalisé par Mme Guimard puis présenté aux familles mardi dernier avant le bal.
- Le travail effectué en chant, ainsi qu'une exposition ont été présentés aux familles par la classe de CE1 B.
- Les classes de CM1 se sont rendu à une pièce de théâtre jeune public au théâtre de Brunoy, ainsi qu'au château de Fontainebleau. Une soirée de fin d'année est programmée en fin de semaine, si le temps le permet.
- Après un important travail de recherches, les CM1/CM2 ont préparé une exposition sur les dieux et déesses de la mythologie.
- Les classes de CM2 A et CM2 B présenteront leurs productions poétiques ainsi que leur exposition sur la seconde guerre mondiale, en fin de semaine.
- Les élèves de CM2 A et de CM2 du CM1/CM2 ont pu visiter l'Assemblée Nationale. Il est dommage que les élèves de CM2 B n'aient pu bénéficier de cette invitation du député.
- Les classes de CM1 et CM2 ont pu participer à des rencontres handball organisées par l'Usep et se rendre au championnat d'Europe féminin de handball à Paris. Ils ont également participé à une rencontre autour de sports olympiques en étant associés pour certains avec des élèves de 6^e du collège Simone Veil.

D'autres projets ont impliqué l'ensemble des classes et des familles :

- Matinée sportive : 1,2,3, Courez-Volez (fin septembre)
- Commémoration du centenaire de l'armistice de 1918
- Commémoration du 75^e anniversaire du débarquement le 6 juin en collaboration avec les associations d'Anciens combattants. Chaque classe a bénéficié de l'intervention de Marc Revert (ancien ASVP) qui avait préparé un film adapté à l'âge des enfants. Un véritable travail intergénérationnel, très émouvant pour tous.

Monsieur Fabre, Délégué Départemental de l'Éducation Nationale déplore ne pas avoir été invité à cet évènement et souhaite que cela apparaisse dans le Procès-Verbal du Conseil d'École.

⇒ Nous sommes désolés de cet oubli.

L'équipe enseignante précise que ces projets sont soutenus par la municipalité qui met l'école au cœur de la ville, dans un vrai travail de partenariat.

Les représentants de parents remercient l'équipe enseignante pour tous ces projets ainsi que pour leur investissement.

Au cours de l'année, de nombreuses réflexions ont permis de faire évoluer le projet d'école :

- Réflexion sur la programmation des Activités Physiques et Sportives afin de garantir un véritable parcours diversifiant les pratiques au service de la santé et de la citoyenneté grâce notamment à l'association Usep.
- Réflexion sur le Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle, pour structurer les apprentissages.



- Demande de labellisation *Génération 2024* afin de favoriser la pratique de l'éducation sportive et du sport et de constituer un héritage autour des Jeux Olympiques qui se dérouleront à Paris en 2024. Ce label nous a été remis par Monsieur le Recteur de l'Académie de Créteil, le mardi 18 juin à Vincennes. Des actions seront présentées aux Conseil d'École de l'année prochaine.

3. COOPÉRATIVE

CHARGES	€uros
Achats de produits pour cession	4 655,00 €
Charges des activités éducatives	3 053,13 €
Cotisations versées à l'OCCE	600,10 €
Assurances versées	103,39 €
Autres charges courantes	40,75 €
Charges exceptionnelles	24,70 €
Achats de biens durables	1 079,05 €
Total des charges	9 556,12 €
SOLDE EN DEBUT D'EXERCICE	5 172,52 €

PRODUITS	€uros
Ventes de produits pour cession	5 863,00 €
Produits des activités éducatives	1 179,99 €
Subventions de l'Etat ou des collectivités locales	
Subventions d'associations	
Autres produits courants	
Participations volontaires des familles	2 965,50 €
Produits financiers (mutualisation)	
Produits exceptionnels	7,35 €
Total des produits	10 015,84 €
SOLDE ACTUEL	5 632, 24 €

Les charges (dépenses) se décomposent de la manière suivante :

- Achats des photos de classe et portraits des élèves
- Activités éducatives (Achats de livres, Matériel pour activités manuelles, arts visuels, activités sportives, jardinage, organisation d'un petit déjeuner équilibré)
- Dépenses pour temps de valorisation (jus de fruits, CD, petit matériel...)
- Acquisitions de petites caméras de visualisation de documents ou d'albums
- Cotisations OCCE et assurance MAE

Les produits (recettes) se décomposent de la manière suivante :

- Vente des photos (bénéfice de 1995,00€ sur les produits vendus)
- Les 1 179,99€ correspondent au remboursement de la location de 2 cars par l'USEP Val de Marne, dans le cadre de la participation aux Jeux du Val de Marne en juin 2018.
- Participation volontaire des familles en avril 2019.

D'autres dépenses sont encore engagées pour les prochains jours. Un bilan complet de l'année sera présenté au premier Conseil d'École 2019-2020, après que les comptes aient été vérifiés en début d'année scolaire.

4. SÉCURITÉ

Date : 27/06/2019 à 09h05

Thème de l'exercice : Évacuation incendie

Durée de l'exercice : 10 minutes

Observations relevées :

- Deux classes de la zone verte ont évacué dans la cour au lieu de se rendre sur le parvis.
Relire régulièrement les consignes affichées en classe.
- Portes coupe-feu non maintenues.
Rappeler que celui qui est devant (guide-file) maintient la porte aux camarades jusqu'à la prise de relai par le serre-file (enseignant).
- Temps d'évacuation : 1'38

Devant les fortes chaleurs répétées au cours des 3 dernières années, il serait souhaitable d'envisager des dispositifs de refroidissement des classes (ventilateurs puissants, rafraichisseurs d'air...)

⇒ Mme Cordoeiro répond que cela est envisagé et sera étudié.

Violences rencontrées au sein de la classe de CP B

Les familles des enfants impliqués ont été reçues individuellement.

Un travail a été mené au sein de la classe en présence de la psychologue scolaire et du directeur.

Des sanctions ont été prises envers les enfants incriminés.

Un échange entre les parents élus et le directeur a eu lieu, à la demande de la FCPE.

Une réflexion sur l'organisation des services de récréation a fait l'objet d'un Conseil des Maîtres dont voici les conclusions :

RÈGLES DANS LA COUR

1 enseignant **à proximité de la porte de l'escalier 2** (surveillance zone couverte et toilettes)

1 enseignant **dans la zone centrale de la cour** (surveillance cour)

Les enseignants qui ne sont pas de surveillance sont en salle des maîtres pour assurer les soins éventuels et/ou une prise de relai pour permettre aux personnes de service d'aller aux toilettes.

Préau : possibilité de jouer à des jeux calmes + déplacement en marchant rappeler régulièrement ce point. **La partie donnant accès à l'escalier 1 est interdite (lignes à faire tracer)**

Pour se rendre aux toilettes, les élèves demandent l'autorisation à l'adulte placé à proximité.

Pour une meilleure surveillance, une cale de bois bloque en position ouverte les portes vitrées d'accès aux toilettes.

Pas de jeux de ballons dans la cour pour permettre à chacun d'avoir plus d'espace pour évoluer.

Fin du service : CLOCHE MANUELLE, ARRÊT ET SILENCE, 2^e CLOCHE, SE RANGER EN MARCHANT.

Si certains élèves ont besoin d'aller aux toilettes après la 2^e sonnerie, ceux-ci doivent d'abord aller se ranger et demander à leur enseignant(e).

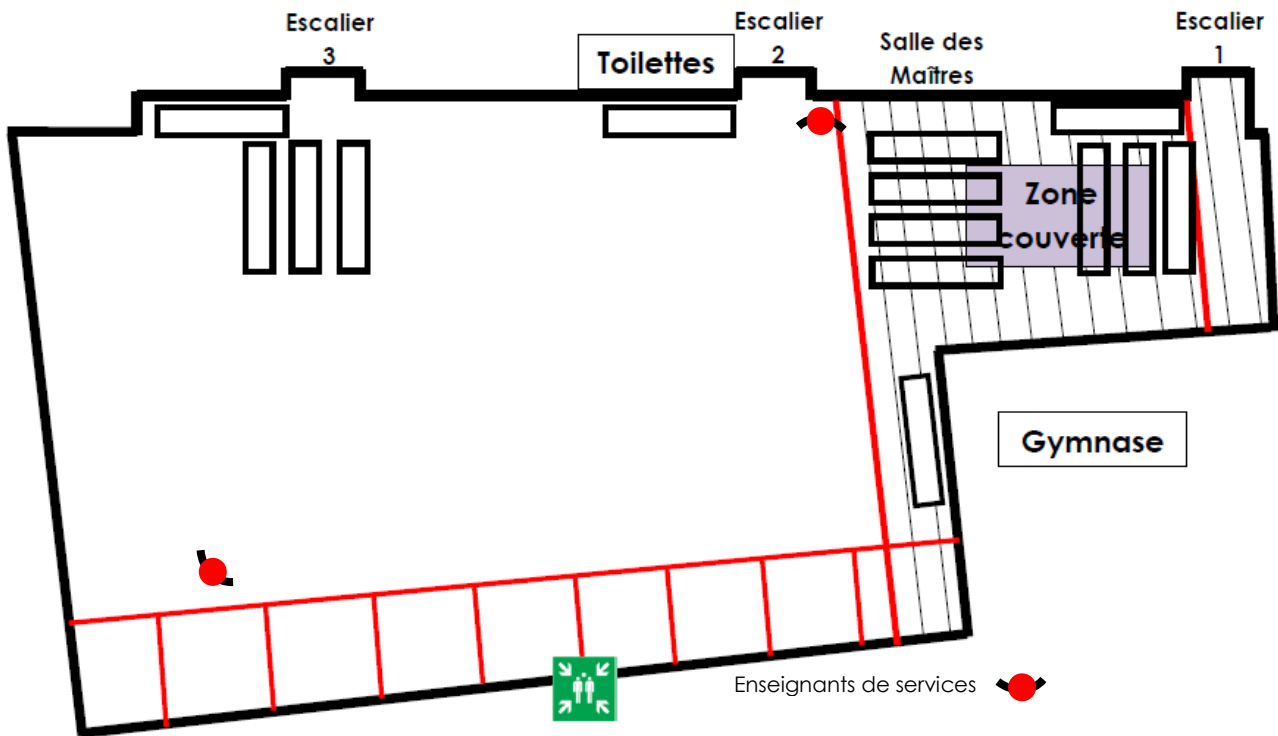
Quand croisement de service dans la cour, tout le monde s'arrête à la 1^{ère} sonnerie de cloche, même ceux qui viennent d'arriver dans la cour.

VEILLER À DEMANDER AUX ÉLÈVES DE RÉCUPÉRER LEURS VÊTEMENTS EN FIN DE RÉCRÉATION !

Des affichages, réalisés par les classes en cette fin d'année, seront apposées dans la cour pour rappeler ces règles qui doivent s'imposer à tous, sur tous les temps de la journée.

Afin de faciliter la mise en place de jeux calmes sous le préau, il serait souhaitable d'installer quelques bancs et tables fixes. Demande est faite à la municipalité d'étudier la faisabilité.





Les représentantes de parents font remonter l'inquiétude de certains parents qui trouvent que leurs enfants ressentent un sentiment d'injustice. Elles s'interrogent sur comment aider les enfants à comprendre et accepter les différents degrés de sanctions, et les différentes réponses apportées en fonction de la situation de l'enfant. Elles proposent que le règlement intérieur soit plus lisible pour les élèves.

⇒ Si le règlement doit garder un format réglementaire, il serait tout à fait pertinent de rédiger une « charte de bonne conduite » au début de chaque année. Celle-ci serait retravaillée et aménagée avec les élèves dans le cadre de conseils d'élèves. En cas de non-respect répété des règles, l'élève pourrait être reçu par 3 enseignants afin de lui formuler un rappel à la règle. Un travail avec les responsables des temps périscolaires sera également nécessaire pour que cela fonctionne.

Les parents élus pensent qu'il serait souhaitable que les sanctions éducatives soient également formulées de manière plus explicite.

Les représentantes de parents signalent que les enfants circulent fréquemment dans les couloirs sur le temps de midi, allant même jusqu'à entrer dans les classes. Le soir, les enfants peuvent changer d'activité mais les parents se demandent dans quelle mesure ils changent de classe

⇒ Un animateur de plus sera mis à disposition pour veiller à cela

Le soir, les parents viennent chercher leurs enfants et sortent par la vitre vitrée.

⇒ La mairie étudie une solution pour que cela ne se produise plus.

Beaucoup de familles disent que la quantité des goûters est insuffisante.

⇒ La mairie prend note.

A 19h48, l'ordre du jour est écoulé et la séance est levée.

Compte-rendu rédigé par Bruno GAILHAC, directeur de l'école à partir des notes prises par Anne-Claire MANGÉ

Le directeur de l'école

Bruno
GAILHAC

Représentante élue de
la liste FCPE

Dorothee
BRESSON